

RDCongo/Politique

Le rapport de forces Tshisekedi-Kabila bloque la formation du gouvernement

AFP
Kinshasa/RDCongo

C'est que la majorité parlementaire contrôlée par l'ancien président entend garder la mainmise sur le pouvoir.

PLUS d'un mois après son investiture, le nouveau président congolais Félix Tshisekedi ne parvient pas à former un gouvernement en République démocratique du Congo, en raison de la volonté de la majorité parlementaire contrôlée par l'ancien président Joseph Kabila de garder la mainmise sur le pouvoir. Dans une déclaration faite en Namibie en marge d'une visite, le président Tshisekedi avait annoncé qu'il nommerait un informateur, c'est-à-dire une personnalité chargée d'identifier le groupe majoritaire à l'Assemblée nationale, en vue de désigner en son sein le Premier ministre chargé de former le gouvernement. Or les pro-Tshisekedi et les pro-Kabila ne s'accordent pas sur la nécessité de nommer cet "informateur", une pratique constitutionnelle héritée de la Belgique, ancienne puissance coloniale. Joseph Kabila s'en était servi après les élections de 2011.

Le Front commun pour le Congo (FCC), la coalition des pro-Kabila revendique 342 députés nationaux sur 485 au sein de l'Assemblée nationale issue des élections du 30 décembre qui ont donné Félix Tshisekedi vainqueur de la présidentielle. Tshisekedi, qui ne dispose que d'une cinquantaine de députés à l'Assemblée nationale, avait prévenu dans une déclaration qu'il n'accepterait pas d'être "un président qui règne mais qui ne gouverne pas". "La majorité est déjà constituée autour de notre autorité morale Joseph Kabila. La Constitution est sans équivoque : lorsque une telle majorité existe, inutile de nommer un informateur, on procède directement à la désignation du formateur qui deviendra Premier ministre", a déclaré à l'AFP Me Célestin Tunda, secrétaire général adjoint du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD), de l'ancien président. L'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS, parti historique d'opposition) de M. Tshisekedi n'est pas de cet avis. "C'est un faux débat entretenu par nos partenaires de FCC. Ils ont juste une crainte de voir l'informateur se transformer en Premier ministre", estime



Photo : AFP / L'Union

Du fait d'un rapport de forces en faveur de son prédécesseur Joseph Kabila (à gauche), le président Félix Tshisekedi n'a toujours pas de gouvernement, plus d'un mois après son investiture.

Peter Kazadi, l'un des responsables de l'UDPS. "ROMPRE AVEC LES ANTI-VALEURS". A l'Union pour la nation congolaise (UNC), le parti de Vital Kamerhe, directeur de cabinet de Tshisekedi, Me Jean-Baudouin Mayo estime que "les 342 députés revendiqués par le FCC n'étaient pas partis aux élections sous les couleurs du FCC, mais dans des regroupements politiques qu'il faut identifier". "Toutefois, à travers les concertations engagées par la coalition Cap pour le changement (Cach, pro-Tshisekedi) et le FCC, il y a lieu de prendre patience et d'attendre encore quelques semaines avant la nomination du Premier ministre", a-t-il ajouté.

En 2011, alors que la majorité s'était constituée autour du président Kabila après sa réélection contestée, l'ancien chef de l'État avait désigné un informateur qui s'était chargé d'identifier la majorité avant la nomination d'un Premier ministre. "Il faut respecter la logique constitutionnelle", estime le constitutionnaliste Jacques Djoli, député du parti d'opposition Mouvement de libération du Congo (MLC) : "Rien n'interdit au président de la République de désigner un informateur". En plus de "l'identification de la majorité arithmétique" au sein de l'Assemblée nationale, l'informateur pourrait avoir aussi pour mission de "proposer au président

l'ébauche d'un programme commun de gouvernement", explique le professeur Djoli. Aujourd'hui, les partisans de M. Kabila, explique Me Tunda, considèrent que "le dialogue engagé" avec M. Tshisekedi est "la seule voie pour raffermir la volonté de mettre en place une coalition gouvernementale, ce qui suppose dès le départ, une identité de vues sur les grandes questions". En l'absence d'un gouvernement, M. Tshisekedi, investi le 24 janvier, a présenté samedi un programme d'urgence pour ses 100 premiers jours à la tête du pays. Le nouveau président continue à travailler avec les membres du gouvernement nommé par M. Kabila. A travers la désignation de l'informateur (par Tshisekedi) ou du formateur (par les pro-Kabila), on saura clairement qui de Tshisekedi ou de Kabila tiendra les rênes du pouvoir, estime le professeur Jacques Djoli. Lundi, les évêques catholiques ont invité le président Tshisekedi à "rompre radicalement avec les anti-valeurs" des régimes précédents en assurant une bonne gouvernance et un État de droit, allusion faite au pouvoir de M. Kabila.

Algérie/En dépit des promesses de Bouteflika Les manifestations se poursuivent

AFP
Alger/Algérie

Hier encore, les étudiants ont par milliers battu le pavé de la capitale et de plusieurs villes du pays.

PLUSIEURS milliers d'étudiants défilaient à nouveau hier matin dans la capitale et dans plusieurs villes d'Algérie contre la 5e candidature du président Abdelaziz Bouteflika, sourds aux promesses du chef de l'État de réformer et de ne pas aller au bout de son mandat. "Hé Bouteflika, il n'y aura pas de 5e mandat" ou "Ramenez les commandos de l'armée et la BRI (unité d'intervention de la police), il n'y aura pas de 5e mandat", chantaient les étudiants dans le centre d'Alger, largement applaudis par les badauds sur les trottoirs ou à coups de klaxons par les automobilistes. Des étudiants ont manifesté en nombre également à Oran et Constantine,

deuxième et troisième ville du pays, ainsi qu'à Blida, Béjaïa, Bouïra, selon le site d'information TSA (Tout sur l'Algérie), signe que la contestation ne semble pas vouloir s'apaiser. A Alger, où les manifestations, supposées totalement interdites depuis 2001, sont désormais quasiment quotidiennes depuis dix jours, les étudiants des différentes universités d'Alger s'étaient donné rendez-vous via les réseaux sociaux devant la Grande-Poste, bâtiment emblématique du cœur d'Alger. Déployé en nombre dans le centre de la capitale, la police n'est pas intervenue, se contentant de cantonner les étudiants à l'intérieur d'un périmètre de quelques artères alentour. Le président Abdelaziz Bouteflika, 82 ans et affaibli depuis 2013 par les séquelles d'un AVC, est la cible d'une contestation jamais vue depuis qu'il a été élu à la tête de l'État il y a 20 ans, déclenchée par l'annonce de sa candidature à un 5e mandat. L'enregistrement de sa



Photo : AFP

Les promesses du président Bouteflika ne semblent pas avoir atteint leur cible. Les étudiants étaient nombreux à manifester une nouvelle fois hier.

candidature dimanche au Conseil constitutionnel a été assortie d'engagements destinés à calmer la colère : ne pas aller au bout de son mandat et quitter le pouvoir après une série de réformes profondes notamment. "NON, C'EST NON !" Des promesses qui n'ont pas atteint leur but, alors que le camp présidentiel estimait la veille qu'elles répondaient "pleinement" aux revendications des manifestants. "Non, c'est non ! Il n'a pas compris le message du peu-

ple ? On va lui faire comprendre aujourd'hui et encore plus vendredi", premier jour du week-end et journée de mobilisation massive ces deux dernières semaines, assure Selma, étudiante en mathématiques à Alger. Pour Abderahmane, 21 ans, étudiant à l'École supérieure d'informatique, M. Bouteflika "veut un an de plus, nous on ne veut pas une seule seconde, c'est déjà trop, qu'il dégage maintenant". "Ni études ni enseignement jusqu'à la chute du sys-

tème", proclame une pancarte, alors que les étudiants appellent à la grève. L'immense campus de Bab Ezzouar, à 8 km du centre-ville est totalement désert, a rapporté un enseignant à l'AFP : "il y a une grève massive des étudiants (...) Depuis la grève des étudiants en 1980 je n'avais pas vu cela". Des enseignants universitaires étaient au même moment réunis pour décider eux aussi d'une possible grève. L'ordre des avocats de Béjaïa (180 km à l'est d'Alger) a appelé ses membres à ne plus assurer de défense à partir d'aujourd'hui, à l'instar de leurs collègues de Constantine. "Votre crédit santé est insuffisant pour effectuer ce mandat", indique une pancarte d'un manifestant à Alger-centre, à l'adresse du président Bouteflika, hospitalisé en Suisse il y a près de dix jours pour, officiellement, des "examens médicaux périodiques", son retour n'a toujours pas été annoncé.

L'Afrique en bref

• **Burundi/Droits.** **Bujumbura ferme le bureau de l'Onu**
Le Haut-Commissariat de l'Onu aux droits de l'Homme a annoncé hier avoir été obligé de fermer son bureau au Burundi, après 23 années de présence dans ce pays, à la demande du gouvernement.

• **Centrafrique/Gouvernement.** **Démission d'un ministre**
Le ministre de la Fonction publique en Centrafrique, Bertin Béa, secrétaire général du parti de l'ancien président François Bozizé, le Kwa Na Kwa (KNK), a annoncé hier à l'AFP avoir démissionné du gouvernement nommé dimanche.

• **Nigeria/Elections.** **Arrestation de plus de 300 personnes**
Plus de 300 personnes suspectées d'avoir commis des infractions liées aux élections présidentielle et législatives du 23 février ont été arrêtées au Nigeria, a déclaré lundi l'inspecteur général de la police nationale, Mohammed Adamu.

• **RDCongo/Attaques.** **7 morts dans un camp militaire et à Goma**



Deux militaires et un milicien ont été tués dans l'attaque d'un camp militaire à Butembo dans l'est de la République démocratique du Congo tandis que quatre civils ont été tués dans Goma, capitale du Nord-Kivu, a-t-on appris hier de sources concordantes.

• **Soudan/Troubles.** **Libération d'un chef de l'opposition**
Les autorités soudanaises ont libéré un leader de l'opposition, Omar el-Digeir, qui avait été arrêté peu après le début du mouvement de contestation qui secoue le pays depuis le 19 décembre, a indiqué hier sa formation, le Parti du Congrès soudanais.

• **Tchad/Politique.** **L'opposition conteste la composition de la nouvelle commission électorale**
La nouvelle commission électorale indépendante (Céni) au Tchad, mise en place par décret présidentiel fin février et qui doit organiser des législatives plusieurs fois reportées, fait débat quant à sa composition, l'opposition estimant ne pas y être convenablement représentée.